

PROGRAMME DE FORMATION

Réalisation d'opérations sur les sociétés : mode d'emploi

Les sociétés constituent un enjeu quotidien pour les professionnels du patrimoine. Aussi, être capable de faire évoluer ces structures selon les objectifs de vos clients constitue une plus-value essentielle en terme de conseil. Avec cette formation aux thématiques larges, vous pourrez apprendre à maîtriser les principales opérations exceptionnelles envisageables.

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	750 €
Prérequis:	Avoir une bonne pratique du conseil patrimonial
Objectifs:	• Modifications du capital, dissolutions, transformations et restructurations de sociétés. • Au moyen de nombreux cas pratiques, maîtriser les modalités de mise en œuvre et les conséquences fiscales des opérations exceptionnelles affectant les sociétés.

Les modifications du capital

- Les augmentations de capital :
 - L'augmentation de capital par apport nouveaux : l'augmentation de capital en numéraire (le droit préférentiel de souscription, la prime d'émission) ; l'augmentation de capital par apport en nature (imposition des plus-values, droits d'apport : la distinction APS/ATO)
 - L'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou provisions
 - L'augmentation de capital par incorporation de comptes courants
- Les réductions de capital :
 - Les réductions de capital destinées à compenser des pertes
 - Le coup d'accordéon
 - Le rachat par la société de ses propres titres
- L'amortissement du capital

La dissolution de la société

- Aspects juridiques :
 - La dissolution : les causes de la dissolution, les effets de la dissolution (l'ouverture de la liquidation, la subsistance de la personnalité morale)
 - La liquidité : la nomination du liquidateur, la mission du liquidateur, la clôture de la liquidation
 - Le partage : la reprise des apports, la répartition du boni de liquidation
- Fiscalité de la dissolution :
 - Droits d'enregistrement (règles communes, sociétés IR, sociétés IS)
 - Imposition des plus-values : Imposition des plus-values de liquidation, la reprise des apports, la répartition des réserves, l'imposition des plus-values de partage (sociétés IR), l'imposition du boni de liquidation (société de l'IS).

La transformation de la société

- Aspects juridiques :
 - Les causes de la transformation, les conditions de la transformation (l'intervention d'un CAC et/ou d'un commissaire à la transformation), les effets de la transformation (maintien de la personnalité morale, fin des mandats sociaux).
- Fiscalité de la transformation :
 - La société transformée relève du même régime fiscal
 - La société transformée ne relève pas du même régime fiscal (le sursis d'imposition des art. 202 ter I et 221 bis CGI).

Contenu
pédagogique:

Les restructurations

- Les fusions de société :
 - L'imposition de la société absorbée : le régime de faveur de l'art. 210 A CGI
 - Droits et obligations de la société absorbante
 - L'imposition des associés de la société absorbée : l'imposition des revenus distribués, l'imposition des plus-values d'échange
- Les fusions simplifiées et les dissolutions-confusions (TUP)

Heures reglementaires:

Notaires :
7 heures

Format:

Présentiel / Distanciel

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'evaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

